

Collectif inter quartiers – Lutte contre l'isolement

Réunion du 17 juillet

Contexte :

- Démarche initiée par un collectif composé de membres des quatre conseils de quartier.
- Première étape : définir collectivement la notion d'isolement et identifier les pistes d'action.
- Proposition issue du collectif : organiser un **événementiel autour de la lutte contre l'isolement**, réunissant professionnels, bénévoles, aidants et habitants curieux
- Format envisagé :
 - conférence / temps d'acculturation ;
 - tables rondes et/ou ateliers d'échanges.

Rencontre avec les élus et services :

- Présentation de la démarche à **M. Servinou, élu délégué aux solidarités**, et **Aurore Durdon, directrice des Solidarités**.
- Objectifs de la rencontre :
 - recueillir leur avis sur la proposition ;
 - connaître les actions et orientations déjà prévues par la Ville ;
 - identifier les dispositifs ou démarches auxquels le projet pourrait être rattaché.

Éléments ressortis des échanges :

- Isolement et sentiment de solitude : **problématique sociétale en augmentation**, avec des facteurs multiples.
- Réalisation d'une **Analyse des besoins sociaux (ABS) en 2026-2027**, intégrant un axe spécifique sur l'isolement (nouvelle étude à chaque nouveau mandat municipale)
- L'ABS doit permettre d'identifier les besoins du territoire et de définir une feuille de route.
- Volonté de travailler notamment avec les **Maisons pour tous** sur le repérage des personnes isolées ou se sentant seules.
- Existence d'une liste des personnes vulnérables, prochainement élargie à certaines catégories de bénéficiaires : cette évolution ne permettra pas nécessairement d'identifier précisément les situations d'isolement.
- Possibilité pour les **Conseils de quartier de contribuer au recensement des personnes isolées**, en lien avec les Maisons pour tous.
- Nombreux acteurs déjà mobilisés sur cette thématique (Ville, Département, Région, associations...) : nécessité d'inscrire toute action dans l'existant et de favoriser la mise en réseau.

Concernant l'événementiel :

- Vigilance sur :

- le **portage de l'événement** ;
- le nombre d'acteurs à mobiliser ;
- le temps de préparation nécessaire ;
- la nécessité d'articuler le projet avec l'ABS.
- L'ABS pourrait constituer un **point d'appui pour définir le contenu et les objectifs de l'événement**.
- Possibilité d'envisager l'événement à la suite de la présentation des résultats de l'ABS, courant 2027.

Suites envisagées :

- Réfléchir à la poursuite du projet dans le cadre du **prochain mandat des conseils de quartier**.
- Conserver l'idée d'événementiel et la réactiver en 2027, en lien avec la Direction des Solidarités.
- En parallèle, étudier la possibilité d'un rôle des Conseils de quartier dans le **repérage / recensement des personnes isolées** sur le territoire.